



Compte-rendu de l'assemblée générale du 14 juin 2019

Présents conseil d'administration: Agnès Onclerq-Vimeux, Nicolas Forelle, Pascale Filomenko, Justine Derdlian, Nicolas Forelle, Agnès Dovillez

Excusé : René Larchevêque

Présents partenaires : Mme Odile Lours, adjointe à la vie associative et sportive, Mme Sandrine Mutin, adjointe à la culture, Jean-Marie Vallet, 1^{er} adjoint, Mme Isabelle Pasteur, M. Philippe Schmitt, M. Saïd Bennis, Mme Patricia Bonneau, Lucile Quilot, responsable CAF, Mme Odile Goizet, présidente de la Fédération départementale des centres sociaux de Côte-d'Or, Florence Mielle, Fédération départementale des centres sociaux de Côte-d'Or, M. François Pernot, Cousi-Devoirs, Guillaume Dubost, CAPEC, Roland Machet (représentant ORE)

L'équipe des salariés : Jérôme Macabey, directeur, Carole Hoareau, secrétaire administrative comptable, Claire Guérard, référente famille, Carine Gauthier, animatrice enfance jeunesse, Audrey Moesner, référente accueil, Laura Millot, agente d'entretien.

121 PERSONNES PRÉSENTES dont 14 invités

AG ORDINAIRE

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport d'activité
- Présentation des candidatures
- Remerciements

Rapport moral

Bienvenue à tous, adhérents, usagers, mesdames et messieurs les adjoint(e)s.

Je vous remercie sincèrement pour votre présence ici aujourd'hui. Vous êtes nombreux, vous témoignez ainsi de l'intérêt que vous portez à la vie de notre structure car un centre social est avant tout un espace de vie sociale pour les TOUS les habitants du territoire.

*Cette année notre assemblée générale sera participative – ce mot de participation, participative, toutes les déclinaisons de ce mot, vous les avez entendus, vous les entendez, vous allez les entendre encore souvent – nous allons vous mettre à contribution, vous allez **par-ti-ci-per** ! Jérôme vous expliquera plus en détail tout à l'heure.*

Mais il y a des passages obligés comme le rapport moral que je vais vous lire maintenant ainsi que le rapport financier qui viendra ensuite lu par la trésorière, les rapports du CAPEC et du commissaire aux comptes, et un rapport d'activités en images que vous présentera l'équipe.

Dans mon rapport moral de l'année dernière, je souhaitais que de plus en plus de Quetignois(es) s'impliquent dans la vie de notre association ; je pense que nous sommes sur la bonne voie, car sur la saison 2018-2019 – un minimum de soixante-dix bénévoles ont participé tout au long de l'année et beaucoup d'autres sont venus donner un coup de main ponctuel - la galette, le carnaval, le grand nettoyage de printemps en avril, les deux ateliers participatifs, la reprise, par une équipe de 9 bénévoles, des cours d'alphabétisation, l'animation des activités diverses, la tenue des réunions de CA (environ une réunion par mois), la tenue des commissions... Tout ce que je viens d'énumérer fait partie de notre politique de développement du pouvoir d'agir des habitants de notre territoire. C'est le défi que nous avons décidé de relever avec la mise en œuvre de notre projet social : faire évoluer le fonctionnement de notre structure pour nous adapter aux évolutions sociétales et accompagner les habitants dans leurs projets ou difficultés. C'est ce que nous faisons au quotidien avec nos ateliers participatifs (Bricoclo-bricolette, Bicloune, l'accompagnement des habitants dans la transformation du verger communal en forêt commestible, la réalisation d'un livre sur Quetigny...). Car nous ne voulons plus faire pour, mais faire avec.

Pour favoriser le pouvoir d'agir des habitants, nous avons amorcé un changement de fonctionnement, d'une

structuration verticale nous avons installé un fonctionnement horizontal. L'horizontalité c'est l'organisation en réseau, c'est aussi le partenariat, la recherche de communautés d'action (rassembler autour d'un objectif commun des partenaires qui peuvent être différents les uns des autres). Tout cela se traduit par la mise en place de schémas plus horizontaux dans la mise en œuvre de l'action collective pour que chacun trouve sa place – bénévoles, administrateurs et salariés. Comment combiner la verticalité de nos institutions publiques avec le fonctionnement horizontal de notre structure ? C'est un défi majeur. Car c'est la remise en cause de la démocratie représentative et son remplacement par une démocratie participative c'est-à-dire faire reposer l'action collective sur la capacité d'action des individus et des groupes eux-mêmes, c'est ce que nous appelons le développement du pouvoir d'agir. Nous devons continuer sur cette voie pour que chacun d'entre vous puisse trouver sa place au sein de notre centre social non plus en tant que simple consommateur mais comme acteur et relais des actions de la structure. Nous souhaitons décider collectivement, car c'est possible, de l'avenir de la Passerelle, nous souhaitons laisser une place plus importante aux habitants dans les instances car chacun a des compétences et peut apporter sa pierre. Nous devons aller vers une réelle cogestion, vous avez la possibilité de faire avec nous, vous en avez le droit. De plus, la gestion d'une structure comme notre centre social, avec des enjeux financiers, politiques sont de plus en plus techniques, nous avons donc besoin de toutes les compétences, de toutes les ressources humaines, de tous les potentiels. Le centre social compte aujourd'hui 858 adhérents à jour de leurs cotisations. Sur ce sujet, les rapports d'activité et financiers seront plus précis, mais parmi ces 858 adhérents, je pense que les compétences sont là même s'ils n'en ont pas forcément conscience. Osez venir participer aux commissions – pas d'obligation d'entrer au CA – mais venir agir, faire avec nous, vous y gagnerez un enrichissement personnel, et la satisfaction que vous participerez à l'enrichissement de La Passerelle, et je parle en connaissance de cause, on y gagne en intelligence et en compétences ! Et vous serez heureux, comme je puis l'être, que votre implication fera perdurer votre centre social en vous appropriant le projet, en y apportant votre vision car un projet social n'est jamais abouti, il y a toujours une marche de manœuvre de progression possible. Cela vous permettra de prendre du recul par rapport aux actions menées et donnera une autre dimension à votre bénévolat. N'ayez pas peur de vous engager dans cette démarche, les équipes déjà en place vous accompagnerons, et si vous le désirez, il existe des moyens pour vous former.

Nos partenaires ont eux aussi bien saisi les enjeux, d'ailleurs leurs défis en ces contextes de restrictions budgétaires et de bouleversements politiques sont importants aussi. Nous trouvons ensemble des solutions car le **vivre ensemble** est dans les gènes du centre social et ce n'est pas la moindre des compétences que nous avons à offrir au territoire. Vivre ensemble oui, mais plus seulement, nous devons maintenant initier le faire ensemble.

Notre utilité sociale n'est pas à démontrer car nous avons un impact social : l'activité d'un acteur social est au centre de la société, les acteurs associatifs créent de la valeur ainsi que l'utilité sociale qui se retrouve, au final, dans la société.

Maintenant, c'est Mme Pascale Filomenko, trésorière de notre association qui vous présente son rapport financier, M. Benoît Paris viendra ensuite détailler les comptes.

Intermède avec une scénette jouée par les jeunes comédiens du cours de théâtre d'Agnès Berthet

Rapport financier

Lu par la trésorière Pascale Filomenko.

Ce soir, je vous présente mon dernier bilan car je ne renouvellerai pas mon mandat, n'ayant pas assez de temps pour m'investir complètement dans mon rôle de trésorière.

Etre trésorière de la Passerelle, ce ne sont pas que des chiffres mais c'est toute la valeur humaine qui accompagne ces chiffres.

Je vous invite à découvrir cette structure passionnante où se côtoient des gens formidables très investis dans leur rôle, par l'intermédiaire des commissions déjà en place. Notamment, la commission finances qui a accueilli deux adhérents qui ont participé à la réflexion que vous présentera Jérôme tout à l'heure.

L'année dernière, nous étions relativement optimistes, puisque nous partions avec un déficit de 12680 € qui nous semblait possible de remonter. Quel ne fut pas notre surprise lorsque nous avons découvert le compte de résultats de cette année à – 21 434 €.

M. Guillaume Dubost vous présentera en détail les comptes expliquant ce résultat. Essayons d'en comprendre les raisons.

Malgré les efforts réalisés tout au long de l'année, le résultat nous paraît injuste.

Côté charges

Masse salariale :

Laura, qui est chargée de l'entretien des locaux, n'est plus remplacée pendant ses congés depuis novembre 2018. Ce sont l'équipe permanente et les animateurs du centre de loisirs avec les enfants qui se chargent de maintenir les locaux propres. Au-delà de l'économie de salaire, c'est aussi une démarche éducative.

Dépenses alimentaires :

Les orientations prises et actées par le conseil d'administration ont permis, de diminuer les dépenses sur l'alimentation. Nous sommes passés en 2016 de 14755 € à 6999 €.

La participation :

La participation des habitants permet également à la structure de développer le projet du centre social en minimisant les dépenses. En 3 ans, nous sommes passés de 3900 heures de bénévolat par an à 5990 heures, cela représente 3.2 ETP soit 60 000 €.

Sur cet exercice, la diminution des charges s'élève à 55 000 €.

Côté produits

Nous faisons le constat d'une baisse significative :

- des produits dégagés par les activités socioculturelles, qui sont dus à une légère baisse du nombre d'adhérents, et ceux du centre de loisirs dont les effectifs ont fortement chuté depuis 3 ans
- de certaines subventions qui ont diminué : baisse de 50 % du soutien des contrats aidés, subvention du CCAS en lien avec l'alphabétisation
- d'une reprise sur provision d'exploitation : en 2017, la provision retraite de l'ancien directeur de 16 120 € a été réinjectée dans le budget.

Perspectives et pistes de réflexion

- Le financement d'un deuxième poste d'animateur socioculturel. Pour rappel Benjamin Vidal est parti laissant Carine seule sur la coordination de l'enfance-jeunesse et de l'animation globale,
- Le financement d'un nouveau minibus, le boxer arrivant à bout de souffle. Des appels à projet ont été faits en ce sens (CARSAT, CAF),
- Un travail de la commission finances depuis plusieurs mois pour rechercher d'autres produits

A l'heure actuelle, nous sommes à un tournant de notre existence. Soit, nous continuons avec le même fonctionnement et à court terme, nous devons entrer dans des procédures de licenciement qui impacteront fortement le fonctionnement du centre. Soit, nous réagissons et réfléchissons à un nouveau modèle socio-économique plus en adéquation avec les transformations et les réalités de notre projet et de notre société.

Après la présentation par CAPEC, Jérôme vous proposera des pistes de réflexion qui devront aboutir à un vote à bulletin secret.

Intervention de CAPEC, M.Guillaume Dubost.

Commissaire aux comptes : il certifie que les comptes sont réguliers et sincères.

RAPPORT FINANCIER ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ A MAIN LEVÉE

Intermède avec une scénette jouée par les jeunes comédiens du cours de théâtre d'Agnès Berthet

Rapport d'activité

Ce rapport a été présenté sous forme de projection de diapositives retraçant les activités marquantes de l'année.

Intermède avec une scénette jouée par les jeunes comédiens du cours de théâtre d'Agnès Berthet

RAPPORT D'ACTIVITÉ ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ A MAIN LEVÉE

La participation des adhérents de l'AG : sous forme de trois ateliers tournants (communication, nouveaux locaux, échanges autour de notre fonctionnement financier depuis deux ans et demi).

Une communication est faite aux adhérents sur le fonctionnement des commissions mises en place cette

saison. Il est rappelé que le centre social est une structure ouverte à tous les habitants de Quetigny, que les commissions leur sont également ouvertes sans obligation de s'engager au CA.

Présentation des quatre candidatures : Sylvie Baeheghel, Laetitia Khramof, Sandrine Corbon, Jean-Pierre Millot.

CANDIDATURES APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

Le nouveau CA sera composé de 9 personnes, Pascale Filomenko démissionne de son poste de trésorière.

PROPOSITION DE MODIFICATION TARIFAIRE DES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES PAR VOTE A BULLETIN SECRET :

Le dépouillement du vote pour la modification des tarifs à bulletin secret a été effectué par :

- Un élu du CA, Justine Forelle (Derdlian)
- Carole Hoareau (salariée du centre social)
- Deux personnes de l'assemblée, Paul Boyer et Janine Farcy désignées au hasard selon le principe de deux gommettes collées sur deux chaises choisies.

Résultats : 150 inscrits, 140 exprimés – 94 votes POUR la modification des tarifs, 44 votes CONTRE, 2 votes nuls.

LA MODIFICATION TARIFAIRE EST ACTÉE.

la cotisation aux activités s'effectuera donc, par tranche, sur présentation du revenu fiscal.

Tranche 1 < à 9000 €

Tranche 3, de 17 001 à 30 000 €

Tranche 2, de 9001 à 17 000 €

Tranche 4, > à 30 000 €.

Pour les inscriptions il faudra donc que les personnes soient en possession de leur avis d'imposition. Sans ce document, la tranche 4 sera automatiquement appliquée. Concernant l'augmentation cela se traduit par :

Tranche 1 < à 9000 €	Tranche 2 de 9001 à 17 000 €	Tranche 3 de 17 001 à 30 000 €	Tranche 4 > à 30 000 €
Coût inchangé	+ 5 €	+ 10 €	+ 15 €

Pour les personnes extérieures de Quetigny une augmentation de 15 € a été appliquée sans présentation de l'avis d'imposition.

Interventions de Mme Lucile Quilot, de Mme Odile Goizet et de M. Jean-Marie Vallet.

Le livre Quetigny Archives est présenté sous forme de flash info par Audrey, l'intervieweuse et Jean-Pierre Millot, l'auteur.

La présidente demande à l'assemblée pour s'il y a des questions. Elle annonce son intention de terminer sa 3^e année de mandat et de ne pas le renouveler en 2020.

Début à 18h 30 - Fin de séance à 21 heures

Rédaction : Agnès Onclercq et Agnès Dovillez

Relecture : Jérôme Macabey